

**Mise en garde**

*Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.*

*Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.*



---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 3 février 2014 à 19 h 03  
530, avenue Davaar à Outremont**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Marie Cinq-Mars, Mairesse de l'arrondissement  
Mme Lucie Cardyn, Conseillère du district de Robert-Bourassa  
Mme Céline Forget, Conseillère du district Joseph-Beaubien  
Mme Jacqueline Gremaud, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé  
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Michel Allen, Directeur de la Culture, des Sports, Loisirs et développement social  
M. Pierre Chapuis, Directeur aménagement urbain et patrimoine  
Me Julie Desjardins, Chef de division des ressources humaines et des relations avec les citoyens et Secrétaire d'arrondissement substitut  
M. Hadi Hakim, Directeur des travaux publics  
Me Marie-France Paquet, Directrice des Services administratifs du greffe et des relations avec les citoyens et Secrétaire de l'arrondissement  
M. Normand Proulx, Directeur de l'arrondissement

---

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse d'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 03. Elle procède ensuite à la lecture de l'invocation et passe en revue les points de l'ordre du jour.

---

**CA14 16 0030**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 3 FÉVRIER 2014**

**PROPOSITION PRINCIPALE**

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Lucie Cardyn

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 3 février 2014 tel que proposé, en retirant le point 20.02 « Bail – Théâtre Outremont », en regroupant les points 40.06, 40.07, 40.08, 40.09 et 40.10 et en y ajoutant les points suivants sous la rubrique « Affaires nouvelles » :

- Ordonnance de fermeture de rue – Foulée dans les parcs;
- Autorisation de devancer une partie du deuxième versement de la contribution financière à la Corporation du Théâtre Outremont;
- Rapport préliminaire du projet-pilote pour le déneigement de la piste cyclable de l'arrondissement.

-----  
**AMENDEMENT PROPOSÉ**

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Jacqueline Gremaud

**DE RETIRER** le point 40.05 « Adoption – Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement – Partie de l'avenue Durocher » de l'ordre du jour.

**PROPOSITION PRINCIPALE TELLE QU'AMENDÉE ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

10.02

-----  
**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

**La période de questions du public débute à 19H19 et se termine à 20h19**

<b>CIToyENS</b>	<b>SUJETS</b>
M. LAURENT BRISSON	Circulation Durocher et Querbes
MME NICOLE GAGNON MARTINEZ	Point 47.02 PIIA 1155-1185, av. Bernard
M. Alberto Sterzi	Déneigement Piste cyclable
M. Pierre Lacerte	Occupation espace public
Mme Diane Shea	Festival de Pourim
Mme Cynthia Kelly	Comité consultatif sur les relations intercommunautaires
M. Zvi Leve	Zonage avenue Laurier
M. Colin Brosseau	Continuité projet pilote piste cyclable
M. Maxime Dorais	Piste cyclable Côte-Ste-Catherine
Mme Elizabeth Ball	Autobus Pourim
Mme Valentina Gaddi	Comité consultatif sur les relations intercommunautaires

---

**CA14 16 0031**

**PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Mindy Pollak

**DE PROLONGER** la période de questions de 30 minutes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

CITOYENS	SUJETS
Mme Mariclaude Ouimet	Le temps des fêtes
M. Michel Pelletier	Programme d'économie d'eau
M. David McNeil	Réaménagement avenue Laurier

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL**

Aucune intervention

10.04

---

**CA14 16 0032**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT TENUE LE 13 JANVIER 2014**

Copie du procès-verbal ayant été remise à chaque membre du conseil d'arrondissement dans le délai requis par la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par Lucie Cardyn

appuyé par Mindy Pollak

**DE RATIFIER** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 janvier 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.05

---

**CA14 16 0033**

**CORRESPONDANCE - DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**DÉPÔT** d'une lettre de Madame Marie Cinq-Mars au Maire Denis Coderre, en date du 21 janvier 2014, relativement aux rôles d'évaluation.

10.06

---

**CA14 16 0034**

**HOMMAGE – DÉCÈS DE MADAME SUZANNE LALONDE, EX-PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE LA MAISON JUSTINE LACOSTE**

**ATTENDU** le décès de Madame Suzanne Lalonde, ex-présidente de l'Association des résidents de la Maison Justine Lacoste; le 18 janvier 2014;

**ATTENDU QUE** Madame Lalonde, résidente d'Outremont a apporté une contribution exceptionnelle au milieu de vie des aînés de l'arrondissement;

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Lucie Cardyn

**DE RENDRE** un hommage posthume à Madame Suzanne Lalonde, laquelle a donné son temps et son talent dans plusieurs activités au niveau communautaire, municipal, provincial et fédéral. Madame Lalonde a également siégé à la Table de Concertation des aînés d'Outremont en plus de prêter main forte à l'organisation d'événements tels que les soupers de homards et d'huîtres du Comité de Jumelage d'Outremont. Une salle communautaire de la Maison Justine-Lacoste, résidence pour personnes âgées de l'avenue Bernard où elle habitait et où elle fût présidente, a été nommée en son honneur.

**DE TRANSMETTRE** au nom du conseil de l'arrondissement Outremont, nos plus sincères condoléances à ses proches.

—  
MADAME MARIE CINQ-MARS FAIT LECTURE DU TEXTE DE LA RÉSIDENCE « MAISON JUSTINE LACOSTE »,  
—

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.07 1143489008

---

**CA14 16 0035**

**HOMMAGE – DÉCÈS DE MONSIEUR MARCEL ROUTHIER, ANCIENNEMENT PRÉSIDENT ET FONDATEUR DU GROUPE DES AÎNÉS « LES ULTRAMONTAIS »**

**ATTENDU** le décès de Monsieur Marcel Routhier, résident d'Outremont, anciennement président et fondateur du groupe des aînés « Les Ultramontais », le 25 janvier 2014;

**ATTENDU QUE** Monsieur Routhier a apporté une contribution exceptionnelle au milieu de vie des aînés de l'arrondissement;

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Céline Forget

**DE RENDRE** un hommage posthume à Monsieur Marcel Routhier, lequel s'est impliqué dans la cause des aînés durant les dernières décennies de sa vie. Il a été 17 ans à la barre du club « Les Ultramontais » dont il a fait la promotion des activités et participé à l'essor. Monsieur Routhier est de plus membre fondateur du Bazar de l'église Sainte-Madeleine, créé il y a une vingtaine d'années pour soutenir le financement de l'établissement. Il a également été membre de l'organisme SARPAD de 2003 à 2013 en plus de se mériter le titre de Grand Aîné, décerné par Les Ultramontais et l'Observatoire Vieillesse et Société lors du 10<sup>e</sup> anniversaire de la Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal en 2011, en reconnaissance de sa contribution sociale.

**DE TRANSMETTRE** au nom du conseil de l'arrondissement Outremont, nos plus sincères condoléances à ses proches.

—  
MADAME MARIE CINQ-MARS FAIT LECTURE D'UN TEXTE DU BEAU-FRÈRE DU DÉFUNT.  
—

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.08 1143489009

---

**CA14 16 0036**

**ADHÉRER AUX PRINCIPES DIRECTEURS DE LA CHARTE DE TORONTO POUR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE : UN APPEL MONDIAL À L'ACTION**

Il est proposé par Lucie Cardyn

appuyé par Céline Forget

**D'ADHÉRER** aux principes directeurs de la Charte de Toronto pour l'activité physique : un appel mondial à l'action.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

15.01 1141658002

---

**CA14 16 0037**

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT TP05/03-11 AVEC LA FIRME « LES TERRASSEMENTS MULTI-PAYSAGES INC.» AYANT POUR OBJET LA PLANTATION D'ARBRES POUR UN MONTANT FERME DE 20 375,08 \$ COMPRENANT LES TAXES ET L'AJUSTEMENT DE L'IPC POUR L'ANNÉE EN COURS**

Il est proposé par Lucie Cardyn

appuyé par Céline Forget

**DE RENOUVELER** le contrat TP05/03-11 avec la firme « Les Terrassements Multi-Paysages inc. » ayant pour objet la plantation d'arbres pour un montant de 20 375,08 \$ (taxes incluses);

**D'IMPUTER** cette dépense conformément aux informations financières au présent dossier décisionnel.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

20.01 1145078003

---

**SIGNATURE D'UN BAIL POUR LA LOCATION DU LOCAL SITUÉ AU REZ-DE-CHAUSSÉE (NIVEAU DE LA RUE) DE L'ÉDIFICE CONNU SOUS LE NOM DE THÉÂTRE OUTREMONT PORTANT LE NUMÉRO 1240-1248 DE L'AVENUE BERNARD**

CE DOSSIER A ÉTÉ RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR

20.02 1145935004

---

**CA14 16 0038**

**DÉPÔT DES DEMANDES DE PAIEMENT SANS BON DE COMMANDE ET ACHATS AU COURS DE LA PÉRIODE S'ÉTENDANT DU 1<sup>ER</sup> AU 31 DÉCEMBRE 2013**

**DÉPÔT** des demandes de paiement sans bon de commande au cours de la période s'étendant du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2013.

30.01 1142861003

---

**CA14 16 0039**

**DÉPÔT DES BONS DE COMMANDES POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AU 31 DÉCEMBRE 2013**

**DÉPÔT** des bons de commandes pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2013.

30.02 1142861004

---

**CA14 16 0040**

**DÉPÔT DE LA LISTE DES VIREMENTS DE CRÉDITS POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AU 31 DÉCEMBRE 2013**

**DÉPÔT** de la liste des virements de crédits pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2013.

30.03 1142861002

---

**CA14 16 041**

**APPROUVER LA LISTE DES LIBRAIRIES (FOURNISSEURS) ET L'ACHAT DE BIENS CULTURELS PAR LA BIBLIOTHÈQUE ROBERT-BOURASSA DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT POUR L'ANNÉE 2014 ET AUTORISER UNE DÉPENSE DE 85 000 \$ PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Mindy Pollak

**D'AUTORISER** l'achat de livres et de biens culturels pour la bibliothèque Robert-Bourassa, pour l'année 2014, par l'émission de commandes maîtresses auprès des librairies suivantes, selon les modalités ci-dessous :

<b>LIBRAIRIE LA MAISON DE L'ÉDUCATION</b>	53 500 \$
<b>GROUPE ARCHAMBAULT</b>	8 500 \$
<b>LIBRAIRIE MONET</b>	23 000 \$

**D'IMPUTER** cette dépense conformément aux informations inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.04 1145061002

---

**CA14 16 0042**

**AUTORISER UNE DÉPENSE DE 40 000 \$ POUR L'AGRANDISSEMENT DU TERRITOIRE CIBLÉ POUR LA COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES À MÊME LE SURPLUS**

Il est proposé par Lucie Cardyn

appuyé par Céline Forget

**D'AUTORISER** une dépense de 40 000 \$ pour l'agrandissement du territoire ciblé pour la collecte de matières putrescibles;

**D'IMPUTER** cette dépense conformément aux informations financières inscrites au présent dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.05 1145078002

---

**CA14 16 0043**

**AUTORISATION DE DÉPENSE - CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE 600 \$ AU CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL POUR LA PARTICIPATION AU DÎNER DU GRAND PRIX QUI AURA LIEU LE MARDI 25 MARS 2014**

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Lucie Cardyn

**D'AUTORISER** une contribution financière de 600 \$ au Conseil des arts de Montréal pour la participation au dîner du Grand Prix qui aura lieu le 25 mars 2014;

**D'IMPUTER** cette dépense conformément aux informations financières inscrites au présent dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.06 1145935002

---

**CA14 16 0044**

**ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA TARIFICATION (AO-6)**

**ATTENDU QUE** le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 9 décembre 2013;

**ATTENDU QU'**une copie du règlement intitulé: « *Règlement modifiant le Règlement sur la tarification (AO-6)* » a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil d'arrondissement présents déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

**ATTENDU QUE** l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

**ATTENDU QUE** la Secrétaire d'arrondissement fait état des corrections et qu'elle indique que l'article 20 dudit règlement a été retiré;

Il est proposé par Lucie Cardyn

appuyé par Marie Cinq-Mars

**D'ADOPTER** le règlement numéro AO-248, intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement sur la tarification (AO-6)* ». Ce projet de règlement concerne les tarifs des loisirs, de la sécurité publique et du SAUP.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1131867029

---

**CA14 16 0045**

**ADOPTION D'UN SECOND PROJET - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1177 AFIN D'AJOUTER UNE DISPOSITION RÉGLEMENTAIRE QUI PROHIBE L'USAGE « PRÊT SUR GAGE » SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE D'OUTREMONT**

**ATTENDU QUE** le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion le 30 septembre 2013 et de l'adoption d'un premier projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 9 décembre 2013;

**ATTENDU QUE** l'adoption dudit règlement a été précédée d'une assemblée de consultation publique tenue le 29 janvier 2014;

**ATTENDU QUE** l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Lucie Cardyn

**D'ADOPTER** le second projet de règlement numéro AO-245P2 intitulé : «*Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177)*». L'objet dudit règlement est d'ajouter une disposition réglementaire prohibant l'usage « prêt sur gage » sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Outremont.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.02 1131899055

---

**CA14 16 0046**

**ADOPTION D'UN SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1177 ET VISANT À MODIFIER LA MARGE DE REcul PRESCRITE À L'ARTICLE 7.14 POUR L'AVENUE CHAMPAGNEUR ET CE, POUR LE LOT 1 351 429 (À L'ANGLE DES AVENUES CHAMPAGNEUR ET DUCHARME)**

**ATTENDU QUE** le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion le 9 décembre 2013 et de l'adoption d'un premier projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 13 janvier 2014;

**ATTENDU QUE** l'adoption dudit règlement a été précédée d'une assemblée de consultation publique tenue le 29 janvier 2014;

**ATTENDU QUE** l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Lucie Cardyn

**D'ADOPTER** le second projet de règlement numéro AO-246P2 intitulé : «*Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177)*». L'objet dudit règlement est de modifier la marge de recul prescrite à l'article 7.14 pour l'avenue Champagneur et ce, pour le lot 1 351 429.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.03 1131899061

---

**CA14 16 0047**

**ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT - PARTIE DE L'AVENUE QUERBES COMPRISE ENTRE LES AVENUES BERNARD ET ST-VIATEUR - IMPLANTATION D'UNE OBLIGATION DE VIRAGE À DROITE ET DE ZONES D'ARRÊT INTERDIT**

**ATTENDU QUE** le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 13 janvier 2014;

**ATTENDU QU'**une copie du règlement intitulé: « *Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement (1171)* » a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil d'arrondissement présents déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

**ATTENDU QUE** l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Mindy Pollak

**D'ADOPTER** le règlement numéro AO-249 intitulé : «*Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement (1171)*». L'objet dudit règlement est :

- d'implanter deux zones d'arrêt interdit sur les côtés ouest et est de l'avenue Querbes;



- d'obliger tout conducteur d'un véhicule venant de l'ouest dans la ruelle au sud de l'avenue Bernard entre les avenues Bloomfield et Querbes de faire un virage à droite sur l'avenue Querbes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.04 1135069006

---

**ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT PARTIE DE L'AVENUE DUROCHER COMPRISE ENTRE L'AVENUE ATLANTIC ET LA RUE BEAUBIEN - IMPLANTATION D'UNE ZONE DE LIVRAISON - MODIFICATION DE L'ANNEXE «H» DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1171 RELATIVE AU STATIONNEMENT**

CE DOSSIER A ÉTÉ RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR

40.05 1145069001

---

#### **CA14 16 0048**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 580 000 \$ POUR LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE RÉFECTION ROUTIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT- PTI 2014-2015-2016**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19), la conseillère Jacqueline Gremaud, donne un avis de motion à l'effet que le projet de règlement suivant :

« *Règlement autorisant un emprunt de 580 000 \$ pour la réalisation du programme de réfection routière de l'arrondissement* » ;

sera déposé pour adoption au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement.

Compte tenu qu'une copie de ce projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil qui sont présents, la conseillère Jacqueline Gremaud demande la dispense de lecture de celui-ci.

40.06 1143489002

---

#### **CA14 16 0049**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 400 000 \$ POUR L'AMÉNAGEMENT DE PARCS DANS L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT - PTI 2014-2015-2016**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19), la conseillère Jacqueline Gremaud, donne un avis de motion à l'effet que le projet de règlement suivant :

« *Règlement autorisant un emprunt de 400 000 \$ pour l'aménagement de parcs dans l'arrondissement d'Outremont* » ;

sera déposé pour adoption au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement.

Compte tenu qu'une copie de ce projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil qui sont présents, la conseillère Jacqueline Gremaud demande la dispense de lecture de celui-ci.

40.07 1143489001

---

#### **CA14 16 0050**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 381 000 \$ POUR LA RÉALISATION DE PROGRAMME D'ACQUISITION ET DE REMPLACEMENT DE VÉHICULES DE L'ARRONDISSEMENT - PTI 2014-2015-2016**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19), la conseillère Jacqueline Gremaud donne un avis de motion à l'effet que le projet de règlement suivant :

« Règlement autorisant un emprunt de 381 000 pour la réalisation du programme d'acquisition et de remplacement de véhicules de l'arrondissement »;

sera déposé pour adoption au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement.

Compte tenu qu'une copie de ce projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil qui sont présents, la conseillère Jacqueline Gremaud demande la dispense de lecture de celui-ci.

40.08 1143489004

---

#### **CA14 16 0051**

#### **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 50 000 \$ POUR LA RÉALISATION DU PROGRAMME D'ACQUISITION ET DE REMPLACEMENT DE MOBILIER URBAIN - PTI 2014-2015-2016**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19), la conseillère Jacqueline Gremaud donne un avis de motion à l'effet que le projet de règlement suivant :

« Règlement autorisant un emprunt de 50 000 \$ pour la réalisation du programme d'acquisition et de remplacement de mobilier urbain divers » ;

sera déposé pour adoption au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement.

Compte tenu qu'une copie de ce projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil qui sont présents, la conseillère Jacqueline Gremaud demande la dispense de lecture de celui-ci.

40.09 1143489005

---

**CA14 16 0052**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 100 000 \$ POUR LA RÉALISATION DU PROGRAMME D'ACQUISITION ET DE REMPLACEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS AU THÉÂTRE OUTREMONT - PTI 2014-2015-2016**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19), la conseillère Jacqueline Gremaud donne un avis de motion à l'effet que le projet de règlement suivant :

« *Règlement autorisant un emprunt de 100 000 \$ pour la réalisation du programme d'acquisition et de remplacement d'équipements culturels au Théâtre Outremont* » ;

sera déposé pour adoption au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement.

Compte tenu qu'une copie de ce projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil qui sont présents, la conseillère Jacqueline Gremaud demande la dispense de lecture de celui-ci.

40.10 1143489006

---

**CA14 16 0053**

**ADOPTION- RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES - EXERCICE FINANCIER 2014**

**ATTENDU QUE** le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 13 janvier 2014;

**ATTENDU QU'**une copie du règlement intitulé: « *Règlement sur la taxe relative aux services (Exercice financier 2014)* » a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil d'arrondissement présents déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

**ATTENDU QUE** l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Il est proposé par Lucie Cardyn

appuyé par Mindy Pollak

**D'ADOPTER** le règlement numéro AO-247 intitulé : «*Règlement sur la taxe relative aux services (Exercice financier 2014)*». Ce projet de règlement concerne l'imposition d'une taxe spéciale relative aux services, au taux de 0,047 % appliqué sur la valeur imposable de l'immeuble.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.11 1131867028

---

**CA14 16 0054**

**DEMANDE DE DÉROGATION À L'INTERDICTION DE CONVERTIR UN IMMEUBLE EN COPROPRIÉTÉ DIVISE AUX 645-647-649, AVENUE DE L'ÉPÉE**

**ATTENDU** que le comité consultatif d'urbanisme a recommandé, à sa séance du 11 décembre 2013 d'accepter cette demande de dérogation;

**ATTENDU QU'**un avis a été publié à cet effet le 19 décembre 2013;

**ATTENDU** les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1141899003;

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Mindy Pollak

**D'ACCORDER**, sur la base des documents déposés et estampillés par la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine les 11, 12 mars, 9 mai et 21 novembre 2013, la demande de dérogation à l'interdiction de convertir un immeuble en copropriété divise aux 645-647-649, avenue De l'Épée,

conformément au règlement 1276 portant sur l'obtention d'une dérogation à l'interdiction de convertir un immeuble en copropriété divise.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.01 1141899003

---

**CA14 16 0055**

**RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉOLUTION QUANT À UNE DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA EN VERTU DU RÈGLEMENT 1189 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) AUX 1180, AVENUE BERNARD, 1226, AVENUE BERNARD, 168, AVENUE SPRINGGROVE, 724-726-728, AVENUE OUTREMONT ET 1155-1185, AVENUE BERNARD**

**ATTENDU** que le comité consultatif d'urbanisme a recommandé, à sa séance du 16 janvier 2014 d'accepter ces demandes de PIIA;

**ATTENDU** les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1141899001;

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Lucie Cardyn

**D'APPROUVER** les demandes d'approbation d'un PIIA relativement aux quatre (4) projets inscrits à la liste ci-jointe et préparée par la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine concernant les propriétés énumérées ci-après:

1. 1180, avenue Bernard;
2. 1226, avenue Bernard;
3. 168, avenue Springgrove;
4. 724-726-728, avenue Outremont;

laquelle approbation s'applique aux recommandations formulées par le CCU, avec ou sans réserve, ainsi qu'aux plans joints à chacun des dossiers faisant partie de la présente résolution.

**ET DE REPORTER** l'adoption du projet concernant le 1155-1185, avenue Bernard.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.02 1141899001

---

**CA14 16 0056**

**ENTÉRINER LA NOMINATION PERMANENTE D'UN INGÉNIEUR AU SEIN DE LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT**

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Lucie Cardyn

**D'ENTÉRINER** la nomination permanente de Monsieur Alain Fiset au poste d'Ingénieur au sein de la direction des travaux publics de l'arrondissement et ce, conformément aux modalités inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

50.01 NTA1133711021

---

**CA14 16 0057**

**ENTÉRINER LA NOMINATION D'UNE TECHNICIENNE JURIDIQUE AU SEIN DE LA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS, DU GREFFE ET DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS**

Il est proposé par Lucie Cardyn

appuyé par Mindy Pollak

**D'ENTÉRINER** la nomination permanente de Madame Mélanie Dinel dans l'emploi de technicienne juridique au sein de la direction des services administratifs, du greffe et des relations avec les citoyens et ce, conformément aux modalités inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

50.02 NTA1143711001

---

#### **CA14 16 0058**

##### **ADOPTER L'ORGANIGRAMME 2014 DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT**

Il est proposé par Lucie Cardyn

appuyé par Mindy Pollak

**D'ENTÉRINER** les modifications organisationnelles apportées à notre structure organisationnelle dans le cadre du budget 2014 et d'adopter l'organigramme 2014 de l'arrondissement d'Outremont.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

50.03 1143711002

---

#### **CA14 16 0059**

##### **AUTORISER LA CRÉATION DU POSTE PERMANENT DE COMMIS DE BUREAU AU SEIN DE LA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS, DU GREFFE ET DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS**

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Mindy Pollak

**D'AUTORISER** la création ainsi que le comblement permanent du poste de Commis de bureau au sein de la direction des services administratifs, du greffe et des relations avec les citoyens et ce, conformément aux modalités inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

50.04 1143711003

---

#### **CA14 16 0060**

##### **NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ DE GESTION DU RÉGIME DES EMPLOYÉS DE LA VILLE D'OUTREMONT ET AU COMITÉ DE GESTION DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS ASSUJETTIS À UNE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DE LA VILLE D'OUTREMONT**

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Céline Forget

**DE RECOMMANDER** au Comité exécutif de nommer Madame Lucie Cardyn, conseillère d'arrondissement d'Outremont, à titre de membre du Comité de gestion du régime de retraite des employés de la ville d'Outremont (1038-10) et de membre du Comité du régime de retraite des employés assujettis à une convention collective de travail de la ville d'Outremont (1292) et ce, pour une période de trois ans, en remplacement de Madame Marie Potvin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

51.01 1143489010

---

#### **CA14 16 0061**

**NOMINATION DE DEUX MEMBRES AU COMITÉ CONSULTATIF DE L'AVENUE LAURIER**

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Céline Forget

**DE NOMMER** Madame Lucie Cardyn, conseillère d'arrondissement, district Robert-Bourassa ainsi que Madame Mindy Pollak, conseillère d'arrondissement, district Claude-Ryan, à titre de membres du comité consultatif sur l'avenue Laurier en remplacement de Monsieur Louis Moffatt et de Madame Marie Potvin, suite aux élections municipales tenue en novembre 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

51.02 1143489011

---

**CA14 16 0062**

**NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL À TITRE D'OBSERVATRICE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DES JEUNES D'OUTREMONT**

Il est proposé par Lucie Cardyn

appuyé par Céline Forget

**DE NOMMER** Madame Jacqueline Gremaud, conseillère d'arrondissement, district Jeanne-Sauvé, à titre d'observatrice au Conseil d'administration de la Maison des Jeunes de l'arrondissement d'Outremont.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

51.03 1143489012

---

**CA14 16 0063**

**INFORMER LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT QUE CASTELIERS PROPOSE UNE EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES, DU 6 AU 30 MARS 2014, AU PAVILLON DU PARC SAINT-VIATEUR**

**DÉPÔT** à l'effet que Casteliers propose une exposition de photographies, du 6 au 30 mars 2014, au Pavillon du Parc Saint-Viateur.

60.01 1143278001

---

**CA14 16 0064**

**DÉPÔT D'UN AVIS DE RÉSILIATION EN VERTU DE L'ARTICLE 12.2 DU BAIL DE LOCATION INTERVENU ENTRE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT ET LA COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS, VISANT LE LOCAL 122 SITUÉ AU SOUS-SOL DE L'IMMEUBLE SIS AU 500, BOULEVARD DOLLARD**

**DÉPÔT** d'un avis de résiliation en vertu de l'article 12.2 du bail de location visant le local 122 de l'immeuble sis au 500, boulevard Dollard, intervenu le 7 novembre 2012 par la résolution CA12 160380, entre l'arrondissement d'Outremont et la Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB).

60.02 1143489007

---

**CA14 16 0065**

**PROJET DE RÉALISATION D'UNE SCULPTURE DE GLACE AU PARC RAOUL-DANDURAND DANS LE CADRE DU 75<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU COLLÈGE STANISLAS - DU 7 AU 9 FÉVRIER 2014**

**D'INFORMER** le conseil d'arrondissement en regard du projet de réalisation d'une sculpture de glace au parc Raoul-Dandurand dans le cadre du 75<sup>e</sup> anniversaire du Collège Stanislas - du 7 au 9 février 2014.

60.03 1145935003

---

**70.02 AFFAIRES NOUVELLES**

**CA14 16 0066**

**ÉDICTER UNE ORDONNANCE DE FERMETURE DE RUE - FOULÉE DANS LES PARCS - 15 JUIN 2014 - 7H À 12H**

Il est proposé par Lucie Cardyn

appuyé par Jacqueline Gremaud

**D'ADOPTER** l'ordonnance numéro OCA14 160066, autorisant, dans le cadre de l'événement de la Foulée des Parcs 2014, qui aura lieu le dimanche 15 juin 2014, de 7h à 12h, la fermeture à la circulation automobile sur les rues suivantes afin de permettre la tenue de l'événement :

1. avenue Durocher, entre les avenues Bernard et Laurier;
2. avenue Querbes, entre les avenues Fairmount et Lajoie;
3. avenue De L'Épée, entre les avenues Bernard et Laurier;
4. avenue Bloomfield, entre les avenues Laurier et Lajoie;
5. avenue Champagneur, entre les avenues St-Viateur et Lajoie;
6. avenue Outremont, entre l'avenue Van Horne et la place Elmwood;
7. avenue Wiseman, entre les avenues St-Viateur et Lajoie;
8. avenue Stuart, entre les avenues St-Viateur et Lajoie;
9. avenue Dollard, entre l'avenue Lajoie et la limite Sud;
10. avenue McEachran, entre l'avenue Bernard et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine;
11. avenue Davaar, entre les avenues Bernard et Lajoie;
12. avenue Rockland, entre les avenues Bernard et Van Horne;
13. avenue Antonine-Maillet, entre les avenues Lajoie et Van Horne;
14. avenue Hartland, entre les avenues Kelvin et Van Horne;
15. avenue Ainslie, entre l'avenue Kelvin et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine;
16. avenue Lajoie, entre les avenues Dunlop et Davaar;
17. avenue Bernard, entre les avenues Hutchison et Rockland;
18. avenue St-Viateur, entre les avenues Hutchison et Wiseman;
19. avenue Elmwood, entre les avenues McDougall et Querbes;
20. avenue Fairmount, entre les avenues Bloomfield et Hutchison.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

70.02.1 1145935001

---

**CA14 16 0067**

**AUTORISATION DE DEVANCER UNE PARTIE DU DEUXIÈME VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE À LA CORPORATION DU THÉÂTRE OUTREMONT**

Il est proposé par Lucie Cardyn

appuyé par Céline Forget

**D'AUTORISER** de devancer une partie du deuxième versement de la contribution financière à la Corporation du Théâtre Outremont au montant de 50 000\$;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

70.02.2 1143604001

---

**CA14 16 0068**

**DÉPÔT DU RAPPORT PRÉLIMINAIRE DU PROJET-PILOTE POUR LE DÉNEIGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT**

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Lucie Cardyn

**DE POURSUIVRE** le projet-pilote de déneigement de la piste cyclable tel qu'adopté à la séance du 13 janvier 2014 au moindre coût jusqu'à la fin de l'hiver et demander à l'administration qu'un rapport soit présenté au conseil à la fin de la saison et que ce rapport soit accompagné de rapports d'étape au conseil à chaque mois.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

70.05 1145078004

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la mairesse déclare la séance levée à 21h25.

70.03

---

---

Marie Cinq-Mars  
Mairesse de l'arrondissement

---

Me Marie-France Paquet  
Secrétaire de l'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 mars 2014.